

BOBITAL

Bulletin municipal d'information n°16

DÉCEMBRE 2021



SOMMAIRE

INFO MUNICIPALES - 3

Mot du Maire - Voeux

Calendrier des fêtes

Compte rendus des conseils municipaux

Travaux

Etat civil

Urbanisme

Recensement

Repas des aînés

Cérémonie du 11 novembre

Élections

Projet Initiatives Jeunes

Bibliothèque

École

ALSH

*Bulletin municipal
d'information N°16*

Directeur de la publication
Jacky HEUZÉ, maire

Rédaction
Commission municipale

Création et impression
Impri'Media Bretagne

Crédits photos
Municipalité, Freepik

ce bulletin a été imprimé en 550 ex.

ASSO - 16

Advevan / Union bouliste

Amicale laïque

Amitié Saint Briec Togo / Octobre Rose

ASBB Football

Bowidel

Téléthon

Association St Samson / Chasseurs

Collectif Bobio

AUTOUR DE BOBITAL - 24

Collecte ordures ménagères

Service National universel

Budget participatif

INFO PRATIQUES - 25

Nos commerces et artisans

Assistants maternelles

Mémo



MOT DU MAIRE

Chères *Bobitalaises*, Chers *Bobitalais*



L'année 2021 va se terminer, une année difficile et incertaine avec une nouvelle arrivée du COVID-19, épidémie qui remonte dans notre département comme au niveau national. Mais nous avons espoir qu'avec la 3^e dose vaccinale, et l'application des gestes barrières, nous arriverons à passer les fêtes en famille, tous ensemble.

Cette année, avec toutes les complications que nous subissons, nous avançons sur les travaux prévus, plus lentement que nous le souhaiterions.

Nous venons de terminer l'aménagement de la place des déportés et fusillés, devant la Mairie avec la plantation d'arbres en remplacement des Acacias.

Le projet du Parking Place Hippolyte THOMAS est en cours, et va être voté par votre Conseil Municipal.

Cette esquisse vous sera présentée, en détail, le 27 Janvier 2022, à 18h, salle Roger Esnault, lors d'une réunion publique.

Début 2022, l'effacement du réseau électrique, par le SDE22, Rue du Cobai, va commencer.

Nous venons de mettre en place le Plan Communal de Sauvegarde avec une convention entre les communes de BOBITAL, LE HINGLÉ LES GRANITS et BRUSVILY, pour nous permettre d'intervenir sur le terrain en cas d'urgence.

Nous avons aussi continué les mises aux normes électriques dans divers bâtiments communaux.

Très prochainement, vont commencer les travaux du parking du bourg qui seront faits en commun avec la Crèche.

Je veux remercier toutes les Associations de notre commune qui, malgré une année compliquée ont pu redémarrer leurs activités, chacune à leur niveau.

Le Maire, J. HEUZÉ

Le maire, les adjoints, les conseillers municipaux et les agents communaux vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une bonne santé.

“

Le Maire et le Conseil Municipal offriront leurs voeux :

**Le vendredi 7 janvier 2022 à 18h30
Salle Roger Esnault**

(sous réserve de changements
pour raisons sanitaires dues à l'épidémie de COVID19)

”

CALENDRIER DES FÊTES

JANVIER	07	Vœux Municipalité	Salle Roger Esnault
	13	Assemblée Générale Union bouliste	Maison du Louvre
	15	Vœux Ass. Sportive Bobital Brusvily	Salle Roger Esnault
	29	Poulet grillé Ass. St Samson	Salle Roger Esnault
FÉVRIER	12	Repas à emporter ASBB	Salle Roger Esnault
	19	Repas à emporter Les chasseurs réunis de Bobital	Salle Roger Esnault
MARS	4/5	BOWIDEL Annonce programmation	Salle Roger Esnault
MAI	26	Kermesse Ass. St Samson	Site du Louvre
JUIN	11	Tournoi de football ASBB	Terrain des sports
JUILLET	1/2/3	Festival l'Armor à Sons BOWIDEL	Site du Louvre

COMPTE RENDU DES CONSEILS

A partir de ce bulletin, le Comité de Rédaction ne fera mention que des points essentiels de chaque Conseil Municipal, le détail en restant, conformément à la Loi, consultable à la Mairie.

Séance du 19 mai

Etaient présents : M. HEUZE Jacky, M^{me} PESTEL Delphine, M^{me} LEVAVASSEUR Séverine, M. COUTURIER Gérard, M. EGLIN Gérard, M^{me} ROUXEL Carole, M. ACCOH Gaëtan, M^{me} TOURTELIER Pauline, M^{me} LAVOUE Gwenaëlle, M^{me} LEFEUVRE Morgane, M. COUSTE Maxime, M^{me} LE BAIL Emeline, M. MOREL Alexandre.

Excusés et absents : M. COLOMBEL Jacky, pouvoir à M^{me} PESTEL Delphine, M. DEL MORAL Jean-Pierre, pouvoir à M. COUTURIER Gérard.

BUDGET PRIMITIF 2021 DECISION MODIFICATIVE

Le service contrôle budgétaire de la Préfecture a fait savoir qu'à l'examen du budget primitif 2021, le

total des ressources propres disponibles ne permet pas de couvrir l'annuité en capital de la dette, en tenant compte de l'affectation du résultat 2020 et des restes à réaliser en dépense.

Monsieur le Maire propose :

section fonctionnement dépenses

- alimenter le 023 (virement section investissement) de 5 173,15€ par prélèvement au 60612 (énergie, électricité)

section investissement recettes

- alimenter le 021 (virement de la section d'exploitation) de 5 173,15€

section investissement dépenses

- inscrire au 020 (dépenses imprévues) 5 173,15€.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la prise de cette décision modificative.

AVENIR ELEC 22 DEVIS TRAVAUX AU NIVEAU ECOLE MATERNELLE ALIMENTATION ET RACCORDEMENT EN ELECTRICITE ET EN INFORMATIQUE DE LA NOUVELLE CLASSE MODULAIRE

Le devis s'élève à 2 570,40€ TTC.
Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ce devis.

AVENIR ELEC 22 DEVIS TRAVAUX BIBLIOTHEQUE : REMPLACEMENT COFFRET ELECTRIQUE - POSE PROJECTEURS

Le devis s'élève à 2 398,80€ TTC.
Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ce devis.

CESSION A LA COMMUNE PAR L'INDIVISION BRIAND

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la cession à la commune par l'indivision BRIAND, de la parcelle B 1492 de 93m².

Cette cession se fera à l'euro symbolique. Maître BOULE, notaire à PLOUËR-SUR-RANCE, est chargé du dossier. La commune prendra en charge les frais s'y rapportant.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne pouvoir de signature à M. le Maire, concernant cette affaire.

CESSION PAR LA COMMUNE A M. MOREL ALEXANDRE

M. le Maire propose de céder à M. MOREL Alexandre, la parcelle B 1358 de 37m², appartenant à la commune.

M. HEUZE, M^{me} PESTEL, M^{me} LEVAVASSEUR, M. COUTURIER, M. EGLIN, M^{me} ROUXEL, M. ACCOH, M^{me} TOURTELIER, M^{me} LAVOUE, M^{me} LEFEUVRE, M. COUSTE, M^{me} LE BAIL, M. COLOMBEL, M. DEL MORAL.

- acceptent cette cession qui se fera à l'euro symbolique. Maître LOMINE, notaire à ST MALO, est chargé du dossier. La commune prendra en charge les frais s'y rapportant.

- donnent pouvoir de signature à Monsieur le Maire, concernant cette affaire.

Abstention : M. MOREL Alexandre.

EGUIMOS-BORNAGE ET DIVISION D'UN TERRAIN A BATIR (parcelle B 501) famille MANCHON

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le devis d'un montant de 2 130€ TTC.

SITE INTERNET

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le logo proposé par la commission.

MACARON LA MER COMMENCE ICI

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de la pose de 2 macarons (1 gratuit et 1 au prix de 80€). Monsieur le Maire va contacter Cœur Émeraude.

AFFAIRES DIVERSES

REUNION D'INFORMATION DU 10 MAI 2021

Monsieur le Maire fait état d'un malentendu concernant la réunion du 10 mai 2021, qui était une réunion d'information et non une réunion de conseil

municipal.

M. le Maire réunira les adjoints et les conseillers municipaux délégués à la rentrée de septembre.

Une réunion plénière sera organisée afin de repositionner chacun à son poste.

PERMANENCES ELECTIONS

La séance est levée à 20h15.

Fait et délibéré et ont signé en séance les membres présents

Séance du 15 juin

Etaient présents : M. HEUZE Jacky, M^{me} PESTEL Delphine, M. COLOMBEL Jacky, M^{me} LEVAVASSEUR Séverine, M. EGLIN Gérard, M. DEL MORAL Jean-Pierre, M^{me} ROUXEL Carole, M. ACCOH Gaëtan, M^{me} TOURTELIER Pauline, M^{me} LAVOUE Gwenaëlle, M. COUSTE Maxime, M^{me} LE BAIL Emeline, M. MOREL Alexandre.

Excusés et absents : M^{me} LEFEUVRE Morgane pouvoir à M. COLOMBEL Jacky, M. COUTURIER Gérard.

REALISATION D'UN PRET

M^{me} PESTEL rappelle qu'au budget primitif 2021, le conseil municipal avait inscrit en recette d'investissement un prêt de 250 000€.

3 organismes ont été sollicités, le Crédit Mutuel, la Caisse des dépôts et le Crédit Agricole.

Le Crédit Mutuel n'a pas souhaité faire de proposition, la Caisse des Dépôts a fait une proposition mais pas sur la totalité, le Crédit Agricole a fait une proposition sur 20 ou 25 ans et pour la totalité.

M^{me} PESTEL propose de retenir les conditions proposées par le Crédit Agricole, ci-dessous précisées :

Prêt à taux fixe	
Montant.....	250 000€
Durée.....	20 ans
Différé.....	0 mois
Périodicité.....	trimestrielle
Taux :.....	0,97%

Frais et commissions : 0,15% du montant du financement déduits du 1^{er} déblocage de fonds.

Amortissement constant intérêts perçus terme échu.

Le conseil municipal retient cette proposition, à l'unanimité.

TONDEUSE HONDA PROFESSIONNELLE

Monsieur le Maire présente le devis de MPS d'un montant de 1 896€ TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce devis.

La dépense sera réglée en investissement en matériel 2021.

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA MINUTERIE RECEPRICE DU CADRAN DE L'EGLISE

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise MACE d'un montant de 2 747,48€ TTC.

Ont voté pour : M. HEUZE, Mme PESTEL, M. COLOMBEL, M^{me} LEVAVASSEUR, M. EGLIN, M^{me} ROUXEL, M. ACCOH, M^{me} TOURTELIER, M^{me} LAVOUE, M. COUSTE, M^{me} LE BAIL, M. MOREL, M^{me} LEFEUVRE.
Contre : M. DEL MORAL

CESSION D'UNE PARCELLE A LA COMMUNE

M. le Maire fait savoir que la parcelle B 1195 d'une superficie de 227 m², qui dessert les parcelles B 1193, et B1194 restée dans le domaine privé a été cédée à la commune.

La cession se fera à l'euro symbolique. M. le Maire propose la prise en charge par la commune des frais se rapportant à ce dossier.

Le notaire chargé du dossier sera Maître MENARD JAMET.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition de cession et donne pouvoir de signature à M. le Maire.

DEVIS IMPRI'MEDIA

M. le Maire présente le devis portant sur 550 bulletins de 24 pages et sa mise en page.

Le montant s'élève à 1 341,50€ TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce devis.

APPEL A PROJET ARTISTIQUE ANIMATION CULTURELLE DU MARCHÉ DE PRODUCTEURS

M. le Maire présente 3 devis établis par « LA MECANIQUE » (collectif d'artistes).

- le devis n°21 d'un montant de 274,55€ HT (location du matériel),

- le devis n°49 d'un montant de 1 130€ HT (62,15€ TVA 5,5%) montant TTC 1 192,15€, Groupe Jack'O (concert, technicien, frais de transport),

- le devis n°50 d'un montant de 800€ HT (160€ TVA 20%) montant TTC 960€, groupe The Chapas.
Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ces devis.

AFFAIRES DIVERSES

- Livraison de la classe semaine 32 (du 9 au 13 août 2021),

- Fontaine Place des granitiers,

- Association BOWIDEL,

- Tableau des élections 2nd tour 27 juin 2021.

La séance est levée à 20h.

Fait et délibéré et ont signé en séance les membres présents.

Séance du 21 septembre

Etaient présents : M. HEUZE Jacky, M^{me} PESTEL Delphine, M^{me} LEVAVASSEUR Séverine, M. EGLIN Gérard, M^{me} ROUXEL Carole, M. ACCOH Gaëtan, M^{me} TOURTELIER Pauline, M^{me} LAVOUE Gwénaëlle, M^{me} LEFEUVRE Morgane, M^{me} LE BAIL Emeline, M. MOREL Alexandre.

Excusés et absents : M. COLOMBEL Jacky, pouvoir à M^{me} PESTEL Delphine, M. COUSTE Maxime, pouvoir à M^{me} LEVAVAS-

SEUR Séverine M. DEL MORAL Jean-Pierre, M. COUTURIER Gérard.

Secrétaire de séance : M^{me} LEVAVASSEUR Séverine.

Le procès-verbal de la séance du 15 juin 2021 est adopté, à l'unanimité.

DOSSIER IMWO France-COMMUNE

M. le Maire donne lecture du projet de compromis de vente par la commune, du terrain cadastré B 1408 d'une surface de 2573m², à la Société IMWO France.

Cette vente est proposée au prix de 12 865€ net vendeur.

Les présentes, sauf les effets suspensifs, lient les parties définitivement ; la vente sera réalisée par acte authentique à recevoir par Maître Nadège MENARD-JAMET, notaire à DINAN, dans un délai d'un mois suivant la réalisation de la dernière des conditions suspensives et au plus tard, le délai de 12 mois.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces dispositions et donne tous pouvoirs de signature à M. le Maire concernant ce dossier.

MODIFICATION DES LIMITES COMMUNALES (BOBITAL-LE HINGLE)

M. le Maire donne lecture d'un mail de M. le secrétaire général de la Sous-Préfecture portant sur la procédure de modification des limites territoriales d'une commune.

Cette modification doit être opérée selon la procédure établie par les articles

L.2112-2 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui dispose :

- Les modifications aux limites territoriales des communes et le transfert de leurs chefs-lieux sont décidés après enquête publique, réalisée conformément au code des relations entre le public et l'administration, dans les communes intéressées sur le projet lui-même et sur ces conditions.

Le représentant de l'Etat dans le département prescrit cette enquête publique, réalisée conformément au code des relations entre le public et l'administration, lorsqu'il a été saisi d'une demande à cet effet soit par le conseil municipal de l'une des communes, soit par le tiers des électeurs inscrits de la commune ou de la portion du territoire en question. Il peut aussi l'ordonner d'office.

L'enquête publique, réalisée conformément au code des relations entre le public et l'administration, n'est pas obligatoire s'il s'agit d'une fusion de communes.

Si la demande concerne le détachement d'une section de commune ou d'une portion du territoire d'une commune pour l'ériger en commune séparée, elle doit, pour être recevable, être confirmée à l'expiration du délai d'une année.

L'article L2112-3 semble être celui qui touche au projet évoqué :

Si le projet concerne le détachement d'une section de commune ou d'une portion du territoire d'une commune, soit pour la rattacher à une autre com-

mune, soit pour l'ériger en commune séparée, un arrêté du représentant de l'Etat dans le département institue, pour cette section ou cette portion du territoire, une commission qui donne son avis sur le projet.

Le nombre des membres de la commission est fixé par cet arrêté.

Les membres de la commission, choisis parmi les personnes éligibles au conseil municipal de la commune, sont élus selon les mêmes règles que les conseillers municipaux des communes de moins de 2 500 habitants.

Sont électeurs, lorsqu'ils sont inscrits sur les listes électorales de la commune, les habitants ayant un domicile réel et fixe sur le territoire de la section ou de la portion de territoire et les propriétaires de biens fonciers sis sur cette section ou portion de territoire.

La commission élit en son sein son président.

Enfin, l'article L2112-4 prévoit que :

Après accomplissement des formalités prévues aux articles L2112-2 et L2212-3, les conseils municipaux donnent obligatoirement leur avis.

C'est pourquoi, à la lecture de ces trois articles, il semble important dans un premier temps qu'un courrier commun officiel soit adressé à Monsieur le Sous-Préfet, afin de présenter le projet de transfert de portion communale saisissant ainsi les services de l'Etat qui auront ensuite à charge de mettre en place la procédure conjointement avec les 2 municipalités.

Il conviendra en outre de recueillir l'avis du conseil départemental comme le prescrit l'article L2112-6 du CGCT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne tous pouvoirs à M. le Maire concernant ce dossier.

ECLAIRAGE INTERIEUR EGLISE

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 16 mars 2021 portant sur le choix de l'entreprise et sur la participation de l'association ST-SAMSON à hauteur de 50% du coût hors taxe des travaux.

La facture étant de 4727€ HT, le versement effectué par l'association est de 2 363,50€.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ce montant.

LIGNE DE TRESORERIE

Madame PESTEL, adjointe aux finances rappelle l'échéance de la ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole au 01 août 2021 (montant 100 000€).

Elle fait savoir qu'elle a contacté 2 établissements bancaires pour une proposition de ligne à hauteur de 200 000€. Seul le crédit agricole a fait une proposition.

Après délibération, compte tenu de l'intérêt pour la mairie de disposer de crédits de trésorerie, le conseil municipal, à l'unanimité, demande la mise en place d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole, aux conditions suivantes :

Montant : 200 000€

Durée : 1 an

Condition de taux : EURIBOR 3 mois moyenné non flooré à 0°+ marge de 1,10% (*index Euribor 3 mois moyenné du mois d'août 2021 = -0.548% soit un taux de 0,552%).

Frais de dossier : 0.25% du montant de la ligne.
Pas de commission de non utilisation.

REPARTITION DE L'ENVELOPPE DES SUBVENTIONS

M. le Maire rappelle que le montant inscrit au 6574 du budget primitif est 6 600€.

M^{me} PESTEL présente ce dossier.

REVISION DES TARIFS PHOTOCOPIES

à compter du 1^{er} Octobre 2021

Par face	Format A4	Format A3
Pour le particulier	0.20€	0.40€
Pour les associations	0.10€	0.20€
Copie couleur A4	1.55€	

Pas de copie A3 couleur

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ces tarifs.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

M. MOREL Alexandre donne le détail du schéma d'alerte des responsables communaux.

Il donne les éléments concernant une organisation communale de crise, donne des informations concernant les circuits d'alerte (référénts de secteur...) et le détail des lieux dits et rues de chaque secteur.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ce document.

BAFA

(CFAG-CENTRE DE FORMATION D'ANIMATEURS ET DE GESTIONNAIRES)

Monsieur le Maire fait savoir qu'un agent a suivi la formation BAFA.

Le coût pour la formation approfondissement s'élève à 380€

Le coût pour la formation générale s'élève à 380€.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la prise en charge par la collectivité.

REFERENT BIBLIOTHEQUE

M^{me} LE BAIL Emeline est nommée référente de la bibliothèque.

Décision unanime du conseil municipal.

AFFAIRES DIVERSES

DOSSIER ASSAINISSEMENT COLLECTIF
REPAS DES AINÉS DU 3 OCTOBRE 2021

La séance est levée à 23h

Fait et délibéré et ont signé en séance les membres présents.

PROPOSITION DE REPARTITION AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

Association ou organisme	Montant en €	Association caritative	Montant en €
A.S.B	1 000	BANQUE ALIMENTAIRE	50
AMICALE LAIQUE	1 800	RESTAURANTS DU COEUR	50
BOWIDEL	1 000	LIGUE CONTRE LE CANCER	100
SOCIETE DE CHASSE	150	4 VAULX LES MOUETTES	50
UNION BOULISTE	200	SECOURS POPULAIRE	50
ASSO ST SAMSON	400	ASSOCIATION DON DE SANG	50
COLLECTIF BOBIO	500	FONDS D'AIDE AUX JEUNES	50
ADVEVAN	200	DIN HANDISPORT	50
FNACA	80	CROIX ROUGE	50
PROTECTION CIVILE	100	ADAPEI 22	50
KORRIGANS	100	STEREDEN	50
		TELETHON BOBITAL	100
		ESPACES FEMMES	50
		POMPIERS	100
TOTAL	5 530		850

TOTAL 6 380 € (le solde de 220€ est conservé comme marge de manœuvre)

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette répartition et précise que les subventions seront versées sur demandes écrites des associations qui fourniront également le bilan.

REVISION DES TARIFS DES SALLES A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2022

Tarif été : du 1^{er} avril au 31 octobre / Tarif hiver : du 1^{er} novembre au 31 mars

► SALLE POLYVALENTE (Salle Roger ESNAULT) 250 personnes

MANIFESTATIONS	COMMUNE Tarif été en €	COMMUNE Tarif hiver en €	HORS COMMUNE Tarif été en €	HORS COMMUNE Tarif hiver en €
Concours divers, Théâtre, Conférence, Ass.	125	145	250	290
Vin d'Honneur	75	75	150	150
Association payante	225	245	500	540
Repas Midi <u>ou</u> Soir ou Buffet dansant/cuisine	225	245	500	540
Le Lendemain	75	105	200	240
Repas Midi <u>et</u> Soir avec cuisine	275	295	600	630
Le Lendemain	75	105	200	240
Location couverts	0,15	0,15	0,35	0,35
Nettoyage (si non fait)	75	75	100	100

Une caution de 1000€ sera exigée. Si sous-location avérée, la caution de 1000 € sera systématiquement encaissée.

Les autres dispositions restent inchangées

- Association SAMANA (yoga) : 150€ pour la période allant de septembre à juin,
- Kermesse de la paroisse : reconduction du tarif association commune (sans demi-tarif),
- SAINT-BRIEUC TOGO : reconduction du tarif association commune (sans demi-tarif).

► **MAISON DU LOUVRE** (80 personnes au maximum)

MANIFESTATIONS	COMMUNE Tarif été en €	COMMUNE Tarif hiver €	HORS COMMUNE Tarif été en €	HORS COMMUNE Tarif hiver en €
Particuliers + Cuisine	120 + 20	140 + 20	300 + 40	320 + 40
Le Lendemain + Cuisine	75 + 10	80 + 10	200 + 20	210 + 20
Associations + Cuisine	Gratuit + 20	Gratuit + 20	Gratuit + 20	Gratuit + 20
Entreprise et autres en semaine + cuisine	150 + 20	160 + 20	150 + 20	160 + 20
Location couverts	0,15	0,15	0,35	0,35
Vin d'honneur	50	50	100	100

► **LOCAL MULTIFONCTIONS**

	COMMUNE en €	HORS COMMUNE en €	WC du foot.
Particuliers	25	75	25

PERSONNE PAYANT DE L'IMPÔT FONCIER SUR LA COMMUNE

Le tarif communal sera appliqué aux personnes payant de l'impôt foncier sur la commune.

REPAS DE QUARTIER

La somme de 20€ sera facturée. Une caution de 1000€ sera exigée.

Si sous-location avérée, la caution de 1000€ sera systématiquement encaissée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ces propositions.

Séance du 26 Octobre

Etaient présents : M. HEUZE Jacky, M^{me} PESTEL Delphine, M. COLOMBEL Jacky, M^{me} LEVAVASSEUR Séverine, M. EGLIN Gérard, M. COUTURIER Gérard, M^{me} ROUXEL Carole, M^{me} TOURTELIER Pauline, M^{me} LAVOUE Gwenaëlle, M^{me} LEFEUVRE Morgane, M^{me} LE BAIL Emeline, M. MOREL Alexandre.

Excusés et absents : M. ACCOH Gaëtan, pouvoir donne à M^{me} LE BAIL Emeline, M. COUSTE Maxime, pouvoir à M^{me} LEVAVASSEUR Séverine, M. COUTURIER Gérard.

PARKING MICRO CRECHE

M. le Maire fait part d'une demande de M^{mes} JUHEL et RIPOCHE co-gérantes de la SCI TAM et ZOE.

Elles proposent à la vente la parcelle située 2 rue de l'IF, section B N°1509, d'une surface de 204m², au prix total de 5 804€, à savoir :

- 20€ x 204m² 4 080€

Elle propose également le remboursement des frais déjà engagés par leur SCI calculés au prorata de la surface acquise par la mairie

- étude préalable Lab Architecture 576€

- division parcelle EGUIMOS 391€

- étude de sol 547€

- frais complémentaires pour délimitation de la parcelle EGUIMOS 210€

Elles proposent que la commune prenne en charge la totalité des frais de notaire engagés par l'acquisition (le notaire chargé du dossier est Maître Nicolas

BOULE de PLOUËR-SUR-RANCE).

Elle demande que la commune s'engage à réaliser des places de stationnement sur ce terrain, 2 places dédiées aux Personnes à Mobilité Réduite (à double usage pour les familles avec signalétique double PMR/famille) et 1 place de parking standard. Les travaux devront être finalisés avant le 31 juillet 2022. Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'ensemble de ces demandes.

PARKING MICRO CRECHE

PROPOSITION D'HONORAIRES DE LAB ARCHITECTURE

M. le Maire donne le détail de la proposition pour une mission partielle concernant le projet de création d'un parking (création d'une zone de stationnement PMR) et de travaux d'aménagement assimilés, à l'angle de la rue de l'If et de la rue du lavoir (création d'ouvertures, terrassement, bordures, accès piéton avec rampe PMR). Le montant est de 1 680€ TTC. Ce devis est accepté, à l'unanimité.

AFFAIRES DIVERSES

Suite au retrait de ses fonctions de conseiller municipal délégué auprès du Maire et des adjoints, faite par M. le Maire, Jacky HEUZE, à M. Jean-Pierre DEL MORAL, il a été proposé à celui-ci de rester conseiller municipal.

M. Jean-Pierre DEL MORAL a fait le choix de démissionner.

La séance est levée à 18h45.

Fait et délibéré et ont signé en séance les membres présents.

TRAVAUX

Place des déportés et fusillés 39-45

Réfection du parking en enrobé et traçage des places de stationnement.

Remplacement des acacias devenus fragiles et dangereux par des tulipiers de Virginie.

City Park

Le City park est ouvert à toute la population depuis la mi-août, de nombreux enfants, familles, jeunes, profitent du terrain multisports ainsi que de la piste d'athlétisme.

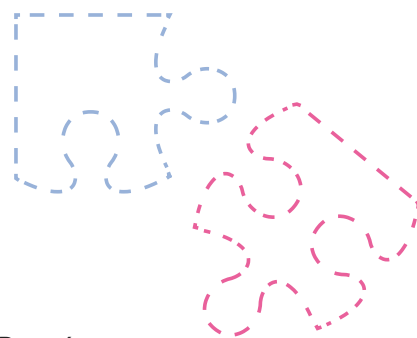
Nous remarquons cependant quelques utilisations non respectueuses : escalade sur la structure, scooters, motos, vélos ou rollers sur la piste et aux abords (non autorisés par le règlement).

Nous rappelons qu'un parc à vélos est mis à disposition au City Park, et que les mineurs y sont sous la responsabilité des parents.

Merci de prendre le temps de lire le règlement du City Park, affiché sur place.



ÉTAT CIVIL



Conformément au règlement Général sur la Protection des Données, nous ne pouvons divulguer les données personnelles en matière d'état civil.

Depuis le dernier bulletin municipal (juin 2021), nous enregistrons sur la commune:

3 Naissances



1 Mariage
1 PACS



3 Décès



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

21C0022	Travaux d'isolation
21C0023	Remplacement menuiseries bois par Alu
21C0025	Ravalement
21C0026	Edification muret en façade et clôture
21C0027	Changement d'affectation d'un garage en pièce de vie
21C0028	Arrachage de haie et pose d'une clôture
21C0029	Changement menuiserie du grenier
21C0032	Edification d'un muret
21C0034	Création châssis de toit Modification fenêtre en porte-fenêtre Réfection toiture
21C0035	Piscine
21C0036	Changement couleur des linteaux et montants menuiseries
21C0037	Fermeture du préau existant
21C0038	Changement couleur de menuiseries

21C0039	Mur + Portail
21C0040	Changement d'affectation garage en pièce de vie
21C0041	Piscine
21C0044	Pose de châssis de toit
21C0045	Extension de l'habitation

PERMIS DE CONSTRUIRE

21C0006	Extension Unité de fabrication, bureaux, parking
21C0007	Maison individuelle
21C0009	Construction d'une micro-crèche
21C0010	Maison individuelle
21C0011	Construction d'un garage
21C0012	Maison individuelle
21C0013	Maison individuelle

RECENSEMENT

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons, dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

POURQUOI ?

Le recensement citoyen est obligatoire. Cela vous permet :

- 1 d'obtenir une attestation de recensement → Avoir cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou un concours soumis à l'autorité publique en France.
- 2 d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) → Participer à la JDC est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, permis de conduire...) ou un concours soumis à l'autorité publique.
- 3 d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans

COMMENT ?

A la mairie de votre domicile. Pour effectuer cette démarche, vous devrez produire une pièce d'identité et le livret de famille. Une adresse mail et un numéro de téléphone de contact vous seront aussi demandés.

Par internet sur www.service-public.fr, si le recensement en ligne est possible dans votre commune.



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

REPAS DES AÎNÉS



Les doyens de la commune
Madame Rosalie Heuzé et Monsieur Eugène Renault.

Dimanche 3 octobre 2021 a eu lieu le repas des Aînés.

Tous étaient très heureux de se retrouver, se revoir, partager etdanser.

Cette journée fut joyeuse et le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Nous avons d'ailleurs en projet de relancer le club des Aînés pour le début de l'année 2022.

Pour se faire, une réunion des personnes de plus de 60 ans désireuses de participer aura lieu très rapidement.

Nous reviendrons vers vous pour vous communiquer une date.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Le Président des Anciens Combattants des Côtes-d'Armor a demandé à ses adhérents de travailler à faire perdurer le devoir de mémoire.

A Bobital, c'est Julien Villeboux, petit fils de M. Lucien Chauvel, qui était présent à la cérémonie du 11 novembre 2021 et prenait la relève de porte-drapeau.



ÉLECTIONS 2022

LES 10 ET 24 AVRIL 2022
Élections Présidentielles

LES 12 ET 19 JUIN 2022
Élections Législatives

Maison du Louvre

Pour voter, vous devez vous présenter avec votre Carte Nationale d'Identité et votre Carte d'Électeur(trice).



Inscription sur la liste électorale : se présenter à la mairie avec votre Carte Nationale d'Identité et un justificatif de domicile récent , ou inscription en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

PROJET INITIATIVE JEUNES

Pour valoriser les potentiels des jeunes de la commune, la mairie de Bobital lance à partir de février 2022 la bourse "Projet Initiatives Jeunes".

Le Projet Initiatives Jeunes permet de soutenir, d'accompagner, d'encourager, de valoriser, et de récompenser financièrement les projets des jeunes de la commune de Bobital.

Les projets soutenus visent à valoriser :

- ▶ le vivre ensemble,
- ▶ l'environnement,
- ▶ l'écologie,
- ▶ la citoyenneté,
- ▶ le sport, la culture, l'art, la science,
- ▶ l'humanitaire
- ▶ le développement durable.

Le projet doit concerner le territoire de la commune de Bobital et doit-être réalisé au cours de l'année suivante l'obtention du prix. Le montant alloué peut couvrir en partie ou en totalité le projet.

1^{er} Prix : 300 €

2^e prix : 200 €

Ouvert à tous les jeunes résidents dans la com-

mune de Bobital ou ayant des parents résidents dans la commune, les candidats doivent avoir le jour du dépôt entre 13 et 20 ans et fournir un dossier de candidature comprenant :

- ▶ La présentation des personnes et, le cas échéant, de l'association à laquelle les participants sont rattachés
- ▶ La présentation détaillée du projet, sa mise en œuvre
- ▶ Le calendrier et le budget prévu pour sa réalisation

Les projets récompensés peuvent être l'initiative d'une personne seule ou d'équipe. Ils doivent par conséquent mettre en évidence l'implication de la personne ou des membres de l'équipe.

Les candidats doivent déposer leur projet à la mairie de Bobital entre le 31 janvier 2022 et 30 avril 2022, les résultats seront publiés dans la deuxième quinzaine de juin.

Pour découvrir le règlement complet et déposer un dossier : information à la mairie de Bobital ou en téléchargement sur le site de bobital : www.bobital.fr

BIBLIOTHÈQUE

Nouveaux horaires

La bibliothèque vous accueille :

Le mercredi : 14h à 16h

Le jeudi : 16h30 à 18h

Samedi : 10h à 12h

La bibliothèque est désormais ouverte durant les petites vacances

> fermeture du 27 décembre 2021 au 02 janvier 2022



Après une pause due aux confinements, l'activité lecture pour les petits a repris. Les assistantes maternelles de Bobital qui le souhaitent, se retrouvent le 2^e et 4^e vendredi de chaque mois (de 10h à 10h45 environ).

"Merci à la mairie de Bobital et à Marie-France, bénévole à la bibliothèque qui nous donne un peu de son temps pour le grand bonheur des tout-petits."

Claire pour les assistantes maternelles

ÉCOLE



Le vendredi 1^{er} octobre nous sommes allés au cinéma voir "Tito et les oiseaux". Ce film parlait d'un petit garçon appelé Tito. Lorsqu'il a eu 7 ans, son père est parti de la maison à cause de la machine qu'il a créée pour faire chanter les pigeons sauvages. Plus tard, il y eut une épidémie de virus, les hommes qui attrapaient le virus se transformaient en pierre. Toute la ville était contaminée, même les amis de Tito. Maintenant, tout reposait sur lui. La fin est émouvante, les décors sont beaux, peints à l'huile, avec des couleurs sombres, et la musique donne des frissons.

Nous avons travaillé sur Vincent Van Gogh. C'est un peintre très célèbre. Nous avons même lu un livre : « Journal d'Adeline, un été avec Van Gogh », qui raconte les deux derniers mois de la vie du peintre, car Adeline travaillait à l'auberge avec ses parents.

En mai, nous ferons de la voile, pour cela, nous avons dû passer un test d'aisance aquatique, en piscine : nous devions sauter dans l'eau, rester debout dans l'eau 5 secondes (sans avoir pied), se mettre sur le dos et faire l'étoile de mer 5 secondes, puis nous devions nager 25m et passer sous une barre.

Au printemps, nous irons visiter le collège Broussais, pour voir comment ça marche. Nous allons rencontrer des professeurs, et revoir d'anciens amis.

On va faire du basket, entre nous par équipe de 6, on fera un tournoi au soccer (= le nouveau city park). Au printemps, nous ferons aussi de la course d'orientation avec Frédérick.

La famille Accoh est allée au Togo, l'école des Acacias en a profité pour correspondre avec l'école de Bagbé-Route (à 30 mn au nord de Lomé, la capitale), sur une idée de Gaëtan Accoh. On leur a donné une carte avec des petits mots et des dessins, et trois histoires imaginaires à continuer. Le papa de Maxence est président de l'association «Amitié Saint-Brieuc-Togo», qui aide les orphelins Togolais dans le besoin, et qui aide à la construction d'écoles et de centres de soins.

L'association ASBT a offert à l'école deux awalés (gravés au nom de l'école) et deux maracas et les écoliers de Bagbé-Route nous ont répondu ! On est très content et on les remercie.

Nous suivons aussi le bateau de Samantha Davies et Nicolas Lunven, qui participe actuellement à la Transat Jacques Vabre, course qui relie Le Havre à la Martinique. Sam et Nicolas naviguent actuellement au large du Sénégal, sur Initiatives Cœur, (nom du bateau et association qui sauve des enfants atteints de maladie cardiaque, vous pouvez faire un don en ligne!).

Les CM1-CM2 de l'école des Acacias.





Bobital sur rollers

Tous les mardis de 14h à 15h, Frédéric Bouyer, animateur sportif de Dinan Agglomération, vient enseigner le roller aux élèves de CE2, CM1, CM2. Nous enfilons nos protections seuls, nous faisons des parcours où il faut sauter, tomber, se relever, slalomer et passer sous une corde. C'est génial !



Nettoyons la nature

Le vendredi 24 septembre, les classes de MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école des Acacias de Bobital ont réalisé une opération de nettoyage de la nature. Les plus jeunes sont restés autour de l'école alors que les plus grands sont allés autour de l'étang du Val et de la salle des fêtes pour ramasser des déchets. Toutes sortes d'objets ont été trouvés : des canettes, un agenda, des bouteilles, une tôle, une casserole...

Ça a duré presque 2h et environ 30 kg de déchets ont été collectés.

Nous avons constaté qu'il y avait moins de déchets que l'année dernière.



Les élèves de l'école



ALSH

Une trentaine d'enfants ont fréquentés l'ALSH durant les vacances de la Toussaint, avec, au programme, deux semaines sous le signe « Monstres et compagnies »

Confection de masques, jeux sensoriels, bibliothèque, autant d'activités qui ont enchanté 15 maternels et 17 élémentaires.

Prochain rendez-vous des vacances : du 20 au 24 décembre, la magie de Noël sera au rendez-vous (boules en pâte à sel, sapin en origami, atelier musical...).

Retrouvez le programme et les documents d'inscriptions sur le site internet www.bobital.fr ou sur demande : alsh-bobital@orange.fr / 02.96.88.07.56 (du lundi au vendredi de 16h30 à 19h00)



L'association ADVEVAN a connu un franc succès lors de l'organisation de son week-end solidaire.

De nouveaux circuits ont été dessinés par David Levavasseur : un 8km pour le festitrail et la marche populaire, et 13,5km pour le bobitrail. Le comité de pilotage a su écouter la volonté d'une majorité de coureurs, de rendre les parcours accessibles à un plus grand nombre, avec une fin de course moins usante.

La partie festive proposée par Bowidel sur le tracé a donné une plus value appréciée du peloton et des personnes venues en nombre sur le site.

La nouveauté de ce week-end : la création d'un vétathlon.

Une réelle réussite au vu du nombre et des retours positifs des participants.

L'association ADVEVAN remercie la Mairie et les employés communaux, les propriétaires de terrain, Bowidel et le club Jogging Plumaudan pour leurs investissements ; l'association des chasseurs, les sponsors et tous les bénévoles.

N'hésitez pas à consulter notre nouveau site internet «www.advevan.org» ou sur facebook «asso advevan».

MERCI A TOUS

Le Président S. Merdrignac

ADVEVAN



Tous les membres de l'association ADVEVAN vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.

UNION BOULISTE

L'Union bouliste a repris ses activités mi-juin 2020 avec le respect des gestes barrière. En septembre, nous avons organisé un challenge suivi d'un repas le soir. En novembre une sortie d'une journée avec spectacle et repas dansant, et, le 11 décembre, notre repas de fin d'année à la salle Le Hinglé.

Nous invitons les personnes qui le souhaitent à venir à notre assemblée générale où nous fêtons les 30 ans du club des boulistes, le 13 janvier 2022 à 10h30 à la maison du Louvre à Bobital.

Pour tous renseignements, contacter la Présidente au 06 62 41 71 01.

Le bureau



Les gagnants du challenge



Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et tous leurs meilleurs vœux pour 2022.

AMICALE LAÏQUE



L'Amicale Laïque a démarré l'année par l'organisation du Vide Grenier (report du mois de juin sur septembre).

Bilan très positif avec en chiffres :

- ▶ 90 exposants
- ▶ plus de 2700€ de bénéfices
- ▶ une proposition de buvette et de restauration toute la journée

Le début d'année s'est poursuivi avec la vente de couscous à emporter : 77 commandes pour un total de 330 parts, cette édition fut encore un succès.

La mobilisation des parents demeure intacte malgré le contexte sanitaire, les bénévoles se sont retrouvés dans la bonne humeur le jour de la distribution.



En novembre, 2 ventes se sont succédées : 75 sapins et 300 boîtes de chocolats ont été vendus, la vente de produits de Noël a elle aussi été fructueuse.

Une opération collecte de journaux a eu lieu en début d'année, et vous la retrouverez régulièrement en suivant l'actualité sur la page Facebook de l'Amicale.

Les journaux peuvent aussi être déposés dans nos commerces partenaires (Boulangerie et Bar L'Estaminet) tout au long de l'année.

Lors de notre assemblée générale d'octobre, le Conseil d'Administration s'est étoffé et compte désormais :

Agathe Saunier, *ré-élue présidente*

Yann Levavasseur, *élu vice-président*

Aurélien Legout, *ré-élue secrétaire*

Sabrina Marchand, *ré-élue secrétaire adjointe*

Christelle Colleu, *ré-élue trésorière*

Gwenaëlle Lavoué, *ré-élue trésorière adjointe*

Marina Manivel renouvelle son poste dans le conseil d'administration, rejointe par Marie Benoist et Nadège Jambart.

Nous remercions Jérôme Petiot pour ses années d'investissement au sein de l'Amicale Laïque, et son aide précieuse à la logistique de nos événements.

Nous remercions également Benoît Colleu pour la disponibilité et le temps consacré à la collecte des journaux, tout au long de l'année.



Lors de l'assemblée générale, les membres ont voté pour le soutien financier de l'intégralité des projets des enseignants :

- ▶ Spectacles, Concours de lecture, Stage de Voile, Séjours, Séances de cinéma, Centre équestre, Pièce de Théâtre, Interventions diverses,...

Le dynamisme de l'école et la vitalité de l'Amicale Laïque sont étroitement liés et quoi de plus stimulant que de voir nos enfants vivre de si beaux projets?!

Nous remercions tous les bobitalais pour leur participation fidèle à nos événements, les parents bénévoles, les enseignants pour leurs idées, la Municipalité et le personnel communal pour les aides techniques ainsi que les partenaires, entreprises ou associations pour les prêts de salles, de matériels et dépannage divers.

Coordonnées : Page facebook : Amicale Laïque / amicalelaïquebobital22100@gmail.com

Agathe Saunier, Présidente

ASSOCIATION AMITIÉ ST BRIEUC – TOGO

VOUS REMERCIE DE VOTRE SOUTIEN !

L'ASBT a pu, grâce à vos soutiens lors des "REPAS À EMPORTER" le samedi 9 octobre 2021 à la salle polyvalente – parc le Louvre, trouver des fonds pour continuer à financer son projet « UN TOIT, UN Avenir » qui consiste à la construction d'un centre de formation, d'actions sociales, de santé publique et une bibliothèque pour la scolarisation, la formation professionnelle des enfants orphelins et de la jeunesse fragilisée qu'elle soutient au Togo.

Ce projet véhicule des valeurs positives de solidarité, de partage, d'entraide, d'hospitalité et d'échanges interculturels, où toute participation quelle qu'elle soit, est une aide de taille et indispensable dans la lutte contre la pauvreté et l'indifférence sociale.

Pour continuer à entretenir cet espoir de permettre à cette jeunesse d'accéder à une « vie sereine », une « vie bonne », nous avons besoin de vous, de votre soutien afin de poursuivre les actions et les projets en cours et à venir aussi bien au Togo qu'en France.

Toute l'équipe de l'ASBT et moi-même adressons tous nos remerciements chaleureux à chacun de vous, à tous ceux qui de près ou de loin soutiennent nos projets, à tous ceux qui nous ont apporté leur aide lors de notre repas et à tous ceux qui nous accordent leur confiance. Recevez toutes nos salutations affectueuses.



PS : L'association lance un projet de parrainage collectif pour mener à bien le projet « UN TOIT, UN Avenir » et aller jusqu'à son terme.

Président de l'ASBT

Nous pouvons tous ensemble relever ce défi
Ensemble, construisons l'avenir de nos jeunes.
Devenez des ambassadeurs de l'hospitalité
et de la solidarité internationale
Merci ! Merci ! Merci !!!

Pour toutes demandes ou informations, n'hésitez pas à nous contacter :

Tél : 06 22 84 62 89

Mail : amitiesbt@yahoo.fr, amitiesbt@gmail.com

Web : www.amitiesaintbrieuc-togo.blogspot.com

OCTOBRE ROSE

Le samedi 23 octobre dernier, lors de sa campagne d'information et de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, la Ligue contre le cancer en partenariat avec Les amis des sentiers du pays de Dinan et FFRandonnée, a organisé sur notre commune des marches (circuits de 5 km et 10 km) ainsi qu'une marche nordique (10 km). De nombreux participants ont répondu présents à cette manifestation.



ASSOCIATION SPORTIVE BOBITAL BRUSVILY FOOTBALL

La saison 2021/2022 a débuté le 29 août par un match de coupe de France, puis alternance entre les matchs de coupes et championnats. L'équipe A évolue en D1 de district groupe E, l'équipe 2 en D2 groupe G, l'équipe foot loisirs a repris début octobre.

L'ASBB compte un effectif de 175 licenciés toutes catégories confondues, 20 dirigeants, 45 joueurs seniors et 110 jeunes.

L'école de football a accueilli de nouveaux joueurs (35 jeunes) dans les catégories des U6 aux U11 et U15, cela permet d'adapter les entraînements à chaque niveau, les inscriptions sont toujours possibles

► **contacts :**

Brieuc Franck 06 26 88 02 75

Levasseur Gilles 06 33 88 30 44.

La reprise des plateaux pour les U7 U9 donne un esprit « compétition », il n'y a pas de classement dans ces catégories. Les matchs de brassage pour les U10 aux U15 qui viennent de se terminer avec des résultats positifs, permettent d'accéder au niveau supérieur de leur championnat.

Félicitations aux U11 qui terminent deuxième du tournoi en salle de DINAN LÉHON après avoir éliminé la TA Rennes, EA Guingamp et Dinan Léhon

Les lieux des rencontres du club :

Les matchs de championnat équipes A, B et U15 à BOBITAL

Les entraînements et plateaux des U6 à U12 les mercredi et samedi à BRUSVILY

Les entraînements seniors et U15 à BOBITAL

Le foot loisir joue le vendredi à 21h à BOBITAL

La réussite des manifestations réalisées au début de saison, concours de palets et pétanque, ventes de poulets grillés a montré le dynamisme de l'ASBB.

► **Prochaine manifestation :**

Tartiflette à emporter en février



Équipe U11 en finale du tournoi



**ASSOCIATION SPORTIVE
BOBITAL BRUSVILY**

**vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes
de fin d'année.**

En tant qu'ARTisan culturel, 100 % associatif, suite à l'annulation du Festival pour une seconde année, nous avons décidé d'animer en 2021 des rendez-vous mensuels inédits sur la seconde moitié de l'année. Le Bobimôme, qui a eu lieu cette année en distanciel, le 24 juin, fût le premier de ces rendez-vous. Les Gordon, producteur originaire de Rennes, et son ciné-concert "Silmukka", a été présenté aux 886 spectateurs dont 148 présents dans le théâtre des Jacobins et 738 à travers leurs écrans. La captation diffusée en direct dans les 24 établissements participants a permis de découvrir la musique électronique, souvent une première pour le jeune public, mais aussi pour les personnes âgées participantes.

Pour le premier week-end de juillet, notre association tenait à rester présente comme habituellement lors du Festival Bobital l'Armor a Sons, pour cela que nous avons mis en place les Après-midi au Bo'Village. L'événement dédié aux pratiques amateurs a permis à des artistes locaux de retrouver un public. L'idée était de reprendre les codes du Bo'Village, habituellement organisé pendant le festival. À savoir un accès gratuit, des concerts, des animations, des ateliers. Le dimanche soir, avait lieu le drive-in "En vedette", une séance de cinéma en plein air. Un projet, à l'initiative de cinq étudiants de l'école AFOREM à Rennes que nous avons décidé de mettre en place. Depuis votre voiture ou votre transat, vous avez pu assister gratuitement à la projection du film iconique Bohemian Rhapsody de Bryan Singer. Ce cinéma en plein air a permis de mettre un clap de fin aux studios de cinéma lancés en 2020 !

En septembre ont eu lieu 2 événements : L'Art N'Vip Festival, les 17 et 18 septembre, un week-end à destination de nos partenaires. Avec plus de 250

entreprises partenaires en 2019 dont une grande partie d'entreprises locales, nous ne pouvions pas construire le programme de l'année 2021 sans penser à eux. Ils participent à nos côtés au soutien de l'offre culturelle du territoire. Grâce au soutien financier et matériel de 80 partenaires et leurs 1200 invités qui ont participé à ces deux soirées payantes, le financement de tous nos événements gratuits à l'année ainsi qu'un tarif accessible sur le Bobital Ty Fest a pu être assuré.

Le Bobital Ty Fest, les 24 et 25 septembre, sous le soleil couchant bobitalais, nous étions impatients de retrouver un millier de festivaliers, chaque soir, pour faire la fête devant une programmation qui, à l'image de celle de son grand frère, le Festival L'Armor à Sons, fût éclectique et défricheuse. Fidèle à notre ligne de conduite de culture pour tous, des artistes confirmés et des révélations aux styles variés ont été acteurs de notre maison de la fête. Un mélange comme on les aime tant à Bobital !

Notre programme Bowidel on the road faisait également étape en Août sur le Bobi Marché avec le concours de cuisine Bob chef organisé en collaboration avec le Collectif Bobio qui a dû être annulé faute de participants. Le marché animé a été maintenu avec le concert très rock du groupe costarmoricain Bad Choice.

La vente de plat à emporter réalisé à partir du panier du concours a elle aussi été conservée. Ont été vendus 200 repas confectionnés par le chef traiteur «Jules» de Plumaudan qui a lui-même relevé le défi du concours avec un panier composé de 100 % de produits bretons, 90 % de produits provenant des producteurs présents sur le Bobi Marché.



Le 6 novembre dernier, c'est au côté de l'association Advevan que nous étions présents pour apporter un soutien logistique, mais également assurer l'animation d'une de leur course, le Festitrail : 7 kms de course à pied, dans les chemins et routes bobitalaises, jalonnés d'animations musicales et festives (7 animations pour 7 kms).

Nous profitons de cette fin d'année pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous donner nos prochains rendez-vous :

- ▶ **La Guinguette solidaire**
le 18 décembre 2021 à Dinan ;
- ▶ **Festival D'Hiver's Cultures**
le 12 Février 2022 à Plélan le Petit ;
- ▶ **Bobimôme**, le 30 Juin 2022 à Bobital.
- ▶ **Festival Bobital l'Armor à Sons**
les 1^{er} 2 et 3 juillet 2022 à Bobital.

TÉLÉTHON

En 2017, sur l'initiative de Chantal GESRET et de Michel LE GALL, un collectif regroupant de nombreuses associations de la commune était né pour permettre de récolter des dons pour l'AFM-TELETHON. Les années suivantes ont vu cet événement grandir jusqu'à la création dans le bourg d'un village Téléthon.

En 2020, les restrictions sanitaires en raison du COVID n'ont pas permis la réalisation de cette opération. Grande déception pour les organisateurs... Mais ce n'était que partie remise...

Cette année, les associations suivantes : Association Saint-Samson, le collectif bobio, Bowidel (festival l'Armor à Sons), l'union bouliste Bobital-Le Hinglé, les chasseurs réunis de Bobital, l'amicale laïque, l'AS Bobital-Brusvily... ont répondu à l'appel de la nouvelle association BOBITAL-TELETHON tout récemment créé pour poursuivre l'oeuvre de Chantal GESRET et de Michel LE GALL jeunes retraités partis s'installer plus à l'ouest au bord de mer...

Martine ROBERT (trésorière), Serge MAILLARD (secrétaire) et Olivier MAGNAN (président) ont souhaité s'organiser en association pour mieux structurer cet événement caritatif et fédérer le maximum d'associations de la commune.

L'édition 2021 s'est déroulée le samedi 4 décembre à la salle polyvalente Roger-Esnault avec comme animations dès le matin une marche familiale de 6 km, pour les marcheurs plus expérimentés une rando de 10 kms.



EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur nos sites internet et nos réseaux sociaux pour en savoir plus sur l'association, ses projets, ses valeurs et événements à venir :

www.bobital-festival.fr

Facebook : @festivalbobitalarmorasons

Insta : @bobitalfestival

www.asso-bowidel.fr

Facebook : @associationbowidel

Insta : @assobowidel

A leur arrivée, une buvette et des galettes saucisses les attendaient pour satisfaire leur appétit. Pour les petits une structure gonflable était montée. La musique était au rendez-vous avec les musiciens de «La Note Buissonnière», les chanteurs «Les Pourquoi-Pas» et le groupe Skalbez.

Mais la plus grande nouveauté ce fut un repas à emporter sur commande «une tartiflette avec sa part de far breton».

A bientôt pour l'édition 2022

CONTACT BOBITAL-TELETHON

06 86 58 15 32

bobital.telethon@gmail.com



ASSOCIATION SAINT-SAMSON

Notre Association a pour but d'entretenir le patrimoine religieux sur la Commune de Bobital, en lien avec la Municipalité et la Paroisse Notre-Dame des Granitiers de Brusvily.

Chaque année, nous organisons un Vide-Greniers le dernier dimanche de Juillet autour de la salle Roger Esnault et un Loto le 1^{er} dimanche d'Août à la salle du Clos Gastel à Dinan. L'Association peut compter sur une trentaine de bénévoles dont une partie a la charge d'entretenir et d'ouvrir l'église tous les jours de 10h à 18 h.

Depuis 1 an, l'association a fait réaliser le nettoyage et le redorage d'objets liturgiques (propriété de la commune) par Monsieur EVELLIN, Orfèvre à Rennes, pour un montant de 2 342,50 €.

Elle a également participé à la rénovation de l'éclairage de l'église à hauteur de 50 % soit 2 363,50 €, les autres 50 % restent à la charge de la commune.

Fermeture de la Communauté Religieuse de Bobital : Après 36 ans de présence sur notre commune, les Sœurs de la Divine Providence de Créhen ont décidé de fermer définitivement la Communauté religieuse de Bobital.

Le Dimanche 4 Juillet dernier, nous avons dit au revoir aux trois dernières religieuses de notre Communauté, Sœur Thérèse, Sœur Denise et Sœur Cécile.

Après la messe et le verre de l'amitié, offert par la Municipalité, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes de St Carné pour partager le repas.

Thierry ALLAIN, Le Président



CHASSEURS

*Les chasseurs de Bobital vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022
Et vous donnent rendez vous pour le Couscous traditionnel à emporter le 19 Février 2022*



COLLECTIF BOBIO

Le collectif au rendez-vous !

En août, le collectif a organisé le 5^e apéro village, précédé de son assemblée générale. Un bilan positif de l'année, qui, malgré le contexte sanitaire, aura marqué la capacité du collectif Bobio à s'adapter, à maintenir et réinventer les projets.

Depuis, en plus du Bobi'marché, regroupant chaque vendredi des producteurs locaux, le collectif a animé, chaque mois, la vie Bobitalaise !

Le local jeunes, situé près de la bibliothèque, a été ouvert durant l'été 2021, ainsi qu'aux vacances de la Toussaint.

En septembre, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées pour une après-midi jeux de société, moment de convivialité en groupe, en duo, pour tous les âges, grâce à la participation de l'association la Cave à jeux de Trélivan.

En octobre, la traditionnelle journée d'halloween a repris sa formule habituelle : soupe partagée, ateliers manuels, concours de mets effrayants, et défilé costumé !

En novembre, la bourse aux jeux et jouets, organisé avec la Cave à jeux, a permis de faire de nombreux heureux tout en favorisant l'économie circulaire, donnant une seconde vie aux jouets pour le plaisir de tous !

Merci aux généreuses personnes ayant donné leurs invendus au profit d'Emmaüs

En décembre :

► Participation à l'organisation du Téléthon le 4 décembre

► Premier marché de Noël ! Le marché animé du vendredi 10 décembre a réuni, en plus des producteurs habituels, plusieurs créateurs : céramiques, jouets en bois, illustrations, savons artisanaux...

Pour suivre l'actualité du collectif Bobio et prendre note des prochains rendez-vous, n'hésitez pas à demander à rejoindre le groupe Facebook « Collectif Bobio : La fabrique à projets », ou à nous contacter par mail : collectifbobio@gmail.com



COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

Ordures ménagères : Lundi matin
Déchets recyclables :
 Lundi après-midi des semaines impaires
Déchetteries accessibles avec badge



ATTENTION !
NE PAS DÉPOSER LES SACS
JAUNES TROP À L'AVANCE
MAIS AU PLUS TÔT LA VEILLE
DU RAMASSAGE.

Déchetterie des Landes Fleuries
 Rue Auguste Pavie - 22100 Quévert
 Tél : 02 96 87 51 37
Du lundi au samedi
 8h45 - 12h30 > 14h - 17h45
 fermé le mardi

Déchetterie de La Landec
 ZA de Beauvent - 22980 LA LANDEC
Du 1^{er} février au 31 octobre :
 Lundi, mardi et vendredi : 14h - 18h
 Mercredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 18h
Du 1^{er} novembre au 31 janvier :
 Lundi, mardi et vendredi : 14h - 17h
 Mercredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 17h

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL



ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE SNU

Le Service national universel qu'est-ce que c'est ?

UN PARCOURS CITOYEN EN 3 ÉTAPES

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

4 OBJECTIFS POUR ÊTRE ACTEURS DE SA CITOYENNETÉ

- **Faire vivre les valeurs républicaines**
- **Renforcer la cohésion nationale**
- **Développer une culture de l'engagement**
- **Accompagner l'insertion sociale et professionnelle**



3 ÉTAPES COMPLÉMENTAIRES

1

Séjour de cohésion

- ✓ 2 semaines
- ✓ dans un autre département

2

Mission d'intérêt général

- ✓ 84 heures réparties au cours de l'année
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion

3

Engagement volontaire

- ✓ partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
- ✓ entre 16 et 25 ans

Accueillir un volontaire en mission d'intérêt général dans votre structure

Dans le cadre de la mission d'intérêt général, le volontaire SNU participe aux actions de la structure d'accueil. C'est l'occasion de participer à un service rendu à la société dans différents secteurs d'activité et de mesurer les valeurs de l'engagement et du bénévolat. Il pourra ensuite, s'il le souhaite, prolonger son engagement dans la structure à travers d'autres dispositifs comme le Service civique ou la Réserve civique.



POURQUOI ?

Par leur vitalité et leur ancrage territorial, les organisations publiques ou associatives sont des **partenaires privilégiés** pour la réalisation des missions d'intérêt général et plus largement pour la réussite de l'ensemble du dispositif. Le SNU constitue, pour les associations, une occasion de rencontrer les jeunes et de mobiliser ainsi les bénévoles de demain.



QUELS TYPES DE MISSIONS ?

- L'appui à l'animation d'une opération ;
- l'organisation d'un projet ;
- l'aide à l'accueil ;
- l'organisation d'événements culturels ou sportifs ;
- la participation à des chantiers de restauration du patrimoine, à des missions en faveur de l'environnement, auprès de personnes vulnérables, etc.



QUELS DOMAINES ?

Solidarités, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.



COMBIEN DE TEMPS ?

Pour une durée minimum de **84 heures** à réaliser dans l'année qui suit le séjour de cohésion.

Retrouvez toutes les informations utiles et proposez une mission d'intérêt général (MIG) sur :

www.snu.gouv.fr/structures

BUDGET PARTICIPATIF

Une idée de projet pour votre territoire ?

C'est le moment de la partager !

Pour la première fois, Dinan Agglomération vous donne les clés d'une partie de son budget.

200 000€ dédiés à la réalisation de vos projets.

• Qui peut soumettre un projet ?

- Tout habitant du territoire, sans limite d'âge
- Seul.e ou en collectif

• Pour soumettre un projet, il doit :

- être d'intérêt communautaire, et donc bénéficier au plus grand nombre ;
- concerner l'une des compétences de Dinan Agglomération : le sport, la culture, les mobilités, l'habitat, l'environnement... ;
- entrer dans l'une de ces 2 catégories :

projet duplicable OU projet qui rayonne

Qu'est-ce qu'un projet duplicable ?

Il doit pouvoir se multiplier sur le territoire. Par exemple : un hôtel à insecte, un composteur collectif...

Et un projet qui rayonne ?

Il doit bénéficier à plusieurs communes alentour. Par exemple : une guinguette ou un mur d'escalade.

Concrètement, comment ça marche ?

• Du 27 octobre au 31 décembre 2021

Déposez vos projets en ligne ou dans l'urne qui se trouve dans votre mairie.

• De janvier à mars 2022

Les services de Dinan Agglomération, accompagnés des citoyens du conseil de développement, étudieront la faisabilité de vos projets.

• Du 1^{er} avril au 31 mai 2022

Vous pourrez voter pour vos projets favoris !

• À partir de juin 2022

Dinan Agglomération lancera la réalisation des projets lauréats.

À vous de jouer ! Imaginez le territoire qui nous ra(e)ssemble !

Rendez-vous sur

budget-participatif.dinan-agglomeration.fr



NOS COMMERCES & ARTISANS

Coiffure à domicile

Catherine Ferron

Bobital et ses alentours

06.45.31.04.73
Coiffure.catherinef@gmail.com

INSTITUT DE BEAUTÉ

LA PERLA INSTITUT

Barbara HESTIN
ESTHÉTICIENNE

19B, rue de la Corbinais - 22100 BOBITAL
Tél. 06 73 26 60 82
laperlainstitut@gmail.com

GILARD
Jean-Luc

PEINTURE - DECORATION

Peinture intérieure et extérieure - Produit déco
Revêtement de sols et de murs.

Tél. 02 96 83 68 23
Port. 06 86 40 17 11
40 rue de la Corbinais, 22100 BOBITAL

AVENIR ELEC 22
GILARD Loïc

Electricité générale et industrielle
NEUF - RENOVATION - CHAUFFAGE - DEPANNAGE

02 96 83 68 19 06 29 57 64 58
loic.gillard@wanadoo.fr

7 rue des Mollères 22100 BOBITAL Siret : 485 365 118 00010

French CHIC
Coiffure

Sandrine
06 68 82 19 71
La Corbinais 22100 Bobital

A la Fontaine

Boulangerie - Pâtisserie - Epicerie - Journaux

M. et Mme Thierry Allain
1 Place des Granitiers
22100 BOBITAL
02 96 83 62 88

Jean-Luc CHAUVEL
Artisan Menuisier

Bois - PVC - Parquets
Escaliers - Lambris - Placo
Isolation - Aménagement de comble

La Bellangerie - 22100 BOBITAL
02 96 88 01 20
jean-luc.chauvel@orange.fr

STORES - FERMETURES - VOILETS ROULANTS
POSE & DÉPANNAGE

RINGENBACH

Impasse des Châtaigniers - 22100 BOBITAL
02 96 83 61 96 - 06 63 54 87 77

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS / INTÉRIEURS

MENUISERIE
DIDIER HENRY

- BARDAGE
- TERRASSES
- CARPORTS
- MENUISERIES
- PARQUETS
- CLOISONS SÈCHES

BOBITAL Tél. 06 50 56 02 81
menuiseriedidierhenry@gmail.com
SIRET : 893129064 00018

L'Estaminet

BAR ★ TABAC ★ JEUX

Retransmission TV et Paris sportifs

BOBITAL 02 96 84 28 66
Ouvert de 8h00 à 21h00 - Fermé le Mardi

BREIZH SERVICES

Sébastien BERTRAND

- Dératisation
- Désinsectisation
- Désinfection

Distributeur Laboratoires LOGISSAIN
www.breizh-services.com

Vente en ligne de :
Produits Phytosanitaires • Produits d'entretien
contact@breizh-services.com

06 87 59 22 19
22100 BOBITAL • sebservices@orange.fr

ÉNERGIES RENOUVELABLES

RGE artisan

PROTRAVAUX22
Plombier • Chauffagiste

M. Julien HESTIN - 06 71 05 77 95
19 Bis Rue de la Corbinais 22100 Bobital
hestin@protravaux22.com

SNP RENOVATION

Mathieu PALLU
06 34 66 29 44

1, rue de la Croix Jean Guicquel
22100 BOBITAL
02 96 83 79 17 www.snp-renovation.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

► Claire CAILLAUD
4 rue de l'If - 06 63 20 70 75

► Laura LEVÊQUE
25 Les Champs Jehan - 06 18 31 27 03

► Justine GOURET
20 ter Les Rochiaux - 06 35 23 40 83

► Caroline PELLION (LAVAUD)
25 rte du Calvaire - 07 70 50 34 94

► Nadège JAMBART
71 rte des Granits - 02 96 83 19 86

► Marie-Christine PEZAVANT
7 rue de la Roche - 06 60 82 41 28

► Sabine LEBRETON
17 la Corbinais - 02 96 88 02 15

DAMIEN FERRON

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS - DÉMOLITION - TERRASSE - CLÔTURE

06 63 01 92 28
contact@damienferron.fr

damienferron.fr 1, rue de la Croix Jean Guicquel - 22100 BOBITAL

Permanences du Maire et des Adjointes

* Uniquement sur rendez-vous

Bibliothèque municipale

Mercredi de 14h à 16h
Le jeudi : 16h30 à 18h
Samedi de 10h à 12h



Numéros « Santé Commune »

Cabinet médical	02 96 83 60 60
Cabinet infirmier	02 96 88 09 13
Cabinet kinésithérapie	02 96 83 67 05

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi et Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Mardi, Mercredi et Jeudi : 8h00 à 12h00

Samedi : 8h00 à 12h00 les semaines impaires

Numéros Commune

Mairie	02 96 83 58 85
Service Technique	06 73 03 14 47 06 45 63 74 60
Cantine – Garderie	02 96 88 07 56
Ecole des Acacias	02 96 83 67 28
Salle Polyvalente Roger Esnault	02 96 83 64 80
Maison du Louvre	02 96 88 03 95

Numéros utiles

Infos routières	08 26 02 20 22
Eaux de Dinan	09 69 32 95 10
Assainissement Eaux Usées	02 96 87 96 09
ERDF Dépannage (Electricité)	09 72 67 50 22
Maison du Département	02 96 80 00 80
Dinan Agglomération	02 96 87 14 14
Vétérinaire de garde	118 510

NUMÉROS URGENCES

SAMU	15
POMPIERS	18/112
Centre Antipoison Rennes	02 99 59 2222
GENDARMERIE	17
C.H. René Pléven	02 96 85 72 85
Enfance maltraitée	119
Violences	3919

Saurez-vous reconnaître cet endroit?



Réponse : Terrain d'entraînement Le Louvre

www.bobital.fr